

NOM :

Dépôt: Meyrargues Cabrières

1. VOTRE PANIER HEBDOMADAIRE : ce que vous souhaitez comme et avec votre panier chaque semaine.

Produits	Prix unit.	Nb / semaine	Montant / semaine
Grand panier	26,00 €		
Petit panier	14,00 €		
Grand panier solidaire	20,00 €		
Petit panier solidaire	11,00 €		
Pains - La mie bio			
Bis 500 g	2,75 €		
Complet 500 g	2,75 €		
Blanc 500 g	2,75 €		
Seigle 500 g	3,25 €		
5 céréales 500 g	3,25 €		
Tournesol 500 g	3,25 €		
Sésame 500 g	3,25 €		
Kamut 500 g	3,40 €		
100 % petit épeautre	4,25€		
Bis 1 kg	5,40 €		
Complet 1 kg	5,40 €		
Seigle 1 kg	5,00 €		
5 céréales 1 kg	6,40 €		
Kamut 1 kg	6,65 €		
100 % Petit épeautre 1 kg	8,40 €		

VOTRE TOTAL HEBDOMADAIRE

2. DATES ET RÈGLEMENTS

Cochez ci-dessous les mardis où vous souhaitez prendre le panier.

Le règlement s'effectue au moyen d'un chèque par mois à l'ordre de Tout Naturellement. Préciser le mois au dos. Ou par virement à effectuer au plus tard le 03 du mois.

Pour calculer le montant, multipliez le total hebdomadaire du tableau précédent par le nombre de mardis sélectionnés ci-dessous.

Rappel: pas de pain en août.

Juillet

05	12	19	26	Total

Chèque : / Virement

Août

02	09	16	23	30	Total

Chèque : / Virement

Avoirs : indiquez ici si vous décomptez un ou des avoirs de la cadence précédente.

Tout
Naturellement

RÈGLEMENT

Principe

Le contrat d'engagement aux "paniers maraîchers bio hebdomadaires" proposé par Tout Naturellement a pour but de soutenir une agriculture maraîchère locale, bio, de saison, sur des exploitations à taille humaine et de la rendre accessible au plus grand nombre à prix juste par une distribution en circuit court.

Les paniers

Ils sont constitués de légumes et de fruits bio et de saison provenant exclusivement des fermes locales adhérentes. Le contenu est déterminé chaque semaine avec les agriculteurs en fonction de leurs productions. Le cas échéant, ils pourront être complétés par des céréales, des œufs, des conserves, des jus...

Ils sont proposés en 2 tailles : petit (1 à 2 pers.) ou grand (3 à 4 pers). Ils peuvent varier en diversité et en poids selon la semaine mais l'équilibre est recherché sur la moyenne des semaines de la cadence.

Le prix annoncé comprend le montant d'achat des marchandises plus la marge de fonctionnement de l'association. Le montant d'achat est calculé chaque semaine précisément et la part non utilisée est reportée aux semaines suivantes.

Engagement, désengagement, mois d'essai

L'année (saison) est divisée en 2 cadences de 5 mois (octobre-février et mars-juin + septembre) Chaque contrat est souscrit pour la totalité des mois indiqués ou restants à la date de prise de contrat.

Un contrat spécifique est proposé pour juillet et août où l'on peut choisir les jours où l'on prend le panier.

Le 1er mois d'inscription peut être un mois d'essai au terme duquel le contrat peut être annulé sans raison. Au delà du mois d'essai, tout désengagement est exceptionnel et doit être validé par le CA.

Règlement

L'adhérent indique ses choix au verso et calcule les montants hebdomadaire et mensuels de son contrat. Le règlement s'effectue à la souscription du contrat au moyen d'un chèque par mois d'engagement. Les chèques sont encaissés au début du mois correspondant. En cas de rupture du contrat à la fin du mois d'essai, les chèques restants sont restitués à l'adhérent.

Distribution et responsabilité du panier

Les paniers sont préparés le mardi en fin de matinée. Ils sont disponibles au local de Meyrargues à partir de 13h30. Chaque adhérent est responsable de la récupération de son panier qu'il vienne lui-même ou le fasse prendre par quelqu'un d'autre. En cas de difficulté, il doit prévenir l'association.

L'engagement réciproque entre Tout Naturellement et l'adhérent est pris pour l'ensemble des mardis indiqués au verso, vacances comprises. Aucun panier ne pourra être remboursé ni reporté sans accord du CA.

Adhésion et bénévolat

La souscription d'un engagement paniers nécessite d'être à jour de son adhésion annuelle à Tout Naturellement.

L'adhérent s'engage également à participer bénévolement au fonctionnement de l'association : préparation des paniers le mardi, bricolage, administratif, tenue de stand.



CONTRAT D'ENGAGEMENT PANIER MARAÎCHERS BIO HEBDOMADAIRES « à la demande » JUILLET ET AOÛT 2022

Nom	
Tél	
Email	
Adresse	

Informations

1. Pour les mois d'été, **on peut choisir précisément les mardis où l'on prend son panier** en cochant la case sous la date.
2. Attention : PAS de pain en août.

Je souscris ce contrat d'engagement aux « paniers bio » pour la période de juillet et août selon mes choix indiqués au verso et en accord avec le règlement indiqué sur la dernière page.

Date et signature